Mardi 26 mars 2024

L'ADRET DE REMOLLON

Randonnée à pied de la matinée

Animation :	**Michel BRANCHET 06 20 72 09 77**
	Randonnée annulée à cause de la météo
Inscription :	**OBLIGATOIRE LA VEILLE AVANT 20 H** **L'animateur aura la liste des inscrits pour sa rando.**
Horaire :	Départ du Grand Logis à Chorges à 8h00 départ du parking de l'église de Remollon : 8h45, retour aux voitures : 12h15 (estimation)
Trajet depuis Chorges :	**Masque recommandé et 4 personnes par voiture.** 52 km (aller et retour). Participation par voiture : 18,00 € **Itinéraire conseillé : Chorges, Col Lebrault, Espinasses, Remollon**
Météo prévue : (prévision du 25-03)	Fort risque de pluie
Équipement :	**Habituel pour une randonnée de la matinée. Bâtons fortement recommandés.**
Point de départ de la randonnée :	Parking de l'église de Remollon.
Durée estimée :	3h30 (pauses comprises)
Longueur :	7 à 9 **km** (en boucle)
Dénivelé positif cumulé :	470 ou 570 **m** (altitude mini/maxi : de 670 m à 1140 m ou 1240 m)
Difficulté :	**Aucune réelle difficulté (dénivelée et pente moyenne).** **Effort Niveau 3, Technicité 2, Risque 2.**
Points d'intérêt :	**Vue sur la vallée de la Durance et ses vergers, et vue sur le village de Théüs.**

Itinéraire de la Randonnée

Le Club de Randonnée Caturige ne saurait être tenu pour responsable en cas d'utilisation des fiches de randonnée hors du contexte de l'association.

Mairie de Chorges – Grande Rue – 05230 Chorges
Contact@randochorges.fr - www.randochorges.fr

Carte : IGN TOP25 GAP (3338 ET)

Extrait de la carte

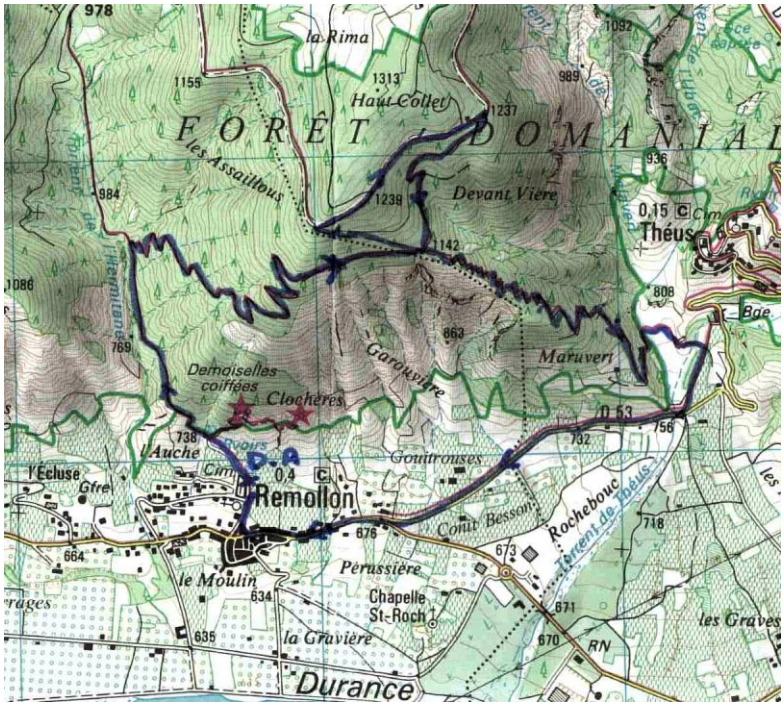

Du parking (670 m) monter par la route longeant le cimetière et poursuivre par le chemin muletier en direction du Bas Col en longeant les gorges du torrent de l'Hermitane. Prendre, (avant de traverser un petit torrent à gué), le sentier montant à droite. Par de nombreux lacets (avec de beaux points de vue sur la vallée de la Durance) parvenir à un replat longeant la falaise. Poursuivre jusqu' à une intersection avec d'anciennes pistes (1142 m). Partir par le petit sentier montant à gauche. Arriver à une belle piste forestière. Partir à droite en montant légèrement, ignorer le départ de piste à gauche (1239 m) et rejoindre une intersection de pistes (1237 m). Descendre par l'ancienne piste à droite jusqu'à retrouver le sentier de montée à 1142 m. Descendre à droite par le sentier par un grand nombre de lacets (avec de beaux points de vue sur la vallée de la Durance et pour certains sur le village de Théüs et quelques Demoiselles Coiffées). Arriver dans un champ au pied du village. Traverser le champ, puis le torrent de Théüs, à gué. Partir à droite en longeant la digue et déboucher sur la route goudronnée D 53 (755 m). La suivre à droite jusqu'à rejoindre le village de Remollon. Cheminer dans la rue principale jusqu'à retrouver la rue montant à l'église pour retrouver les voitures.

Le Club de Randonnée Caturige ne saurait être tenu pour responsable en cas d'utilisation des fiches de randonnée hors du contexte de l'association.

Mairie de Chorges – Grande Rue – 05230 Chorges
Contact@randochorges.fr - www.randochorges.fr